Envoyé en préfecture le 22/05/2026
Reçu en préfecture le 22/05/2026
Publié le
ID : 029-212902498-20260519-REB2026003-DE

COMMUNE DE SAINT-GOAZEC
SERVICE PUBLIC DE VENTE D'EAU BRUTE
Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'EXPLOITATION

L'an deux mil vingt-six, le dix-neuf mai, le Conseil d'Exploitation dûment convoqué s'est réuni à vingt heures en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur RIOU Brendan, Président,

Date de convocation : 12 mai 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 14 Quorum atteint
Etaient présents : RIOU Brendan, Président – THOMAS Anne-Laure – BRONNEC Jean-Vincent – MALTRET Aurélie – GRANNEC Catherine – GUILLOU Stéphane - GUIRIEC Erwan –QUELEN Jean-René – COÏC Iwan – BOUCHER Lucia – LEGRIS Jean-Pierre – GUILLERME Jean-Yves
Procuration : PICHERIT Loïc à RIOU Brendan, LE VEN Moira à MALTRET Aurélie
Absente excusée : TOUBOULIC Brigitte
Secrétaire de séance : BOUCHER Lucia

Délibération votée à l'unanimité

Délibération N°REB 2026-003

OBJET : ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'EXPLOITATION

Exposé des motifs :

Monsieur Le Président informe que dans le cadre du respect des statuts de la régie service public de vente d'eau brute, il est nécessaire d'élire un vice-président du conseil d'exploitation,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2221-1 et suivants et R.2221-1 et suivants,
VU les articles L.2221-14, R.2221-3, R2221-5 à R2221-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la désignation des membres du conseil d'exploitation.
VU la délibération du Conseil Municipal, en date du 10 Décembre 2024, portant création de la régie « service public de vente d'eau brute »,
VU l'article 5 des statuts de la régie « service public de vente d'eau brute »,

DELIBERATION

En conséquence le Conseil d'Exploitation, procède à l'élection d'un vice-président du conseil d'exploitation

- Est élu Monsieur PICHERIT Loïc, Vice-président de la Régie service public de vente d'eau brute

Pour copie conforme,
Le Président, Brendan RIOU

